

Huile d'imprégnation BEECK

Imprégnation à base d'huile sans additif pour le bois absorbant à l'intérieur

1. Propriétés du produit

L'Huile d'imprégnation BEECK s'utilise comme imprégnation de fond pour le bois brut absorbant à l'intérieur. Idéale pour la restauration stylée du patrimoine bâti, par exemple sur les boiseries apparentes, les portes intérieures, les panneaux et lambris de murs et de plafonds. Le pouvoir de pénétration est exceptionnel grâce à l'huile et la résine de lin dissoutes. Recouvrement subséquent avec la Laque primaire BEECK et la Peinture à la standolie pour intérieur BEECK, ou la Lasure pour bois intérieur BEECK. Pour le bois à l'extérieur, veuillez utiliser l'Huile de fond extérieur BEECK.

1.1. Composition

- Huile de lin siccativante/standolie, résine alkyde
- Solvant exempt d'aromate, huiles essentielles
- Sans biocide ni conservateur

1.2. Propriétés techniques

1.2.1. Aperçu

- Utilisation à l'intérieur
- Application rationnelle, saturante, rendement élevé
- Forte pénétration grâce à l'huile de lin de faible poids moléculaire
- A pores ouverts, la diffusion et la sorption du substrat restent effectives
- Hydrofuge et régulant l'humidité, idéal pour les bois absorbants dans le cadre de la restauration du patrimoine bâti
- Ne s'écaille pas, ne forme pas de film

1.2.2. Caractéristiques importantes pour la physique du bâtiment*

Paramètre	Valeur	Conformité
Densité 20°C :	0,88 kg / L	
Viscosité 20°C :	env. 57 s (coupe 3 mm)	NBN EN ISO 2431
Valeur s _d (H ₂ O) :	< 0,5 m	
Point éclair :	> 61°C	
Teneur en COV (max.) :	300 g / L	COV-Decopaint, cat. A / h

1.2.3. Teinte

- Transparent. Peut accentuer le grain et renforcer la teinte des bois légèrement colorés, faire un test.

2. Mise en œuvre

2.1. Exigences du support

- Le support doit être propre, sec, ferme et stable, de même qu'exempt d'efflorescence, de décoloration ou de substance pouvant perturber l'adhérence et/ou le séchage.
- Veiller à la qualité du bois constructif ainsi qu'à l'absence de bleuissement ; adapter la protection chimique du bois en fonction du système de recouvrement et de la classe de résistance selon la norme DIN 68800 partie 3.

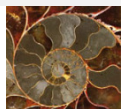
2.2. Info brève sur le schéma standard

- Nettoyer et poncer le support en bois pour le rendre prêt à être imprégné.
- Faire une seule application saturante avec l'Huile d'imprégnation BEECK, reprendre les excédents à l'aide d'un pinceau.
- Au plus tôt après 24 heures, faire un léger ponçage intermédiaire et appliquer, p. ex., la Laque primaire BEECK.

2.3. Support et traitement préliminaire

• Bois :

Poncer le bois absorbant - brut ou imprégné avec des produits non filmogènes - et appliquer l'Huile d'imprégnation BEECK, bien saturer le support. Poncer complètement ou remplacer le bois friable, érodé et grisé. Taux d'humidité maximal pour le bois de résineux 15 %, le bois de feuillus 12 %. Eliminer complètement et en profondeur des pores toute trace de graisse, de résine et de cire avec le Diluant pour standolie BEECK. Les bois riches en résines (p. ex. le mélèze) ont tendance à rejeter de la sève sous l'effet de la chaleur. Faire un test préalable sur le chêne (acide tannique !), les bois tropicaux (composants colorants et/ou retardateurs de séchage !) et sur les matériaux en particules de bois (respecter les directives du fabricant relatives au système de recouvrement). Eliminer par ponçage, sablage (aérogommage) ou décapage, complètement et à profondeur de pores, les anciens recouvrements à base de laques et de résines synthétiques qui sont érodés, fissurés, détachés et écaillés. Eliminer totalement les restes de produit de décapage. Poncer soigneusement les anciens recouvrements bien adhérents à base d'huile et de résine alkyde afin de les dépolir, si nécessaire les lessiver ; n'imprégner que le bois remis à nu, brut et absorbant avec l'Huile d'imprégnation BEECK. Avant le montage, imprégner le bois constructif et le bois à dimensions précises sur toutes les



Huile d'imprégnation BEECK

faces, imprégner le dos des panneaux et lambris situés en environnement humide afin d'éviter l'absorption d'humidité ; permettre une ventilation par l'arrière. L'intérieur des meubles et des tiroirs ne doivent pas être traités avec l'Huile d'imprégnation BEECK ni avec les Peintures et Lasures à la standolie car le manque d'aération provoque une odeur d'huile persistante, ne les appliquer que sur l'extérieur des meubles et des surfaces.

- **Les supports déconseillés sont** les boiseries exposées aux intempéries, soumises à un stress mécanique ou en contact avec la terre. Protéger éventuellement le bois à l'aide d'éléments constructifs ou par des moyens chimiques selon DIN 68800 partie 3. Faire un test sur le bois exotique, le chêne et les matériaux en particules de bois.
- **Les supports déficients** exigent une approche différenciée, faire un test.

2.4. Instructions de mise en œuvre

2.4.1. Instructions générales

- Vérifier l'aptitude du support comme requis (voir 2.1. et 2.3.). Tenir compte du pouvoir d'absorption, de la fermeté et de la structure du support. Faire un essai sur les surfaces exigeantes et critiques. Confier le travail à du personnel qualifié.
- Couvrir soigneusement les surfaces qui ne doivent pas être traitées afin de les protéger contre les projections (en particulier le verre, les appuis de fenêtre, les joints d'expansion, les laquages, les plastiques et les ferrures).
- Procurer un équipement de protection individuelle.
- Agiter les pots avant l'emploi.
- Ne pas appliquer dans des conditions humides ni sur des surfaces chauffées.
- Température minimale pendant la mise en œuvre : +16°C. Pendant le séchage, renouveler l'air et maintenir une température ambiante suffisante.
- Temps de séchage : en climat normal, appliquer le recouvrement suivant au plus tôt après 24 heures. Ne recouvrir que lorsque l'imprégnation est sèche. Résiste au blocage après quelques jours en climat normal ; éviter d'appliquer en excédent et de former des adhérences, notamment dans les feuillures des fenêtres. Ménager les couches fraîches.

2.4.2. Application

- L'Huile d'imprégnation BEECK est prête à l'emploi et s'applique non diluée, au pinceau, au pistolet, par déversement ou immersion. Bien saturer le bois et, après environ 20 minutes, éliminer soigneusement les excédents avec un pinceau ou un chiffon ; bien éliminer aussi les excédents sur le bois rugueux et/ou fissuré.
- Les éventuels excédents de produit qui n'ont pas pénétré dans le substrat doivent être soigneusement éliminés à l'aide d'un pinceau et/ou avec de l'air comprimé, notamment sur les surfaces horizontales et dans les plis et les creux - ne laisser sécher aucun « lac », excédent, ni coulure. Un essai d'application est recommandé. Laisser suffisamment d'espace et d'aération entre les éléments pendant le séchage. En cas de formation de brouillard à base d'huile, veuillez prendre garde au risque d'auto-inflammation dans les nattes filtrantes des systèmes d'extraction.
- Après séchage, les zones brillantes qui subsisteraient doivent être éliminées soigneusement par ponçage, car sinon elles perturberaient l'adhérence et le séchage des couches subséquentes.
- Avant d'appliquer la couche suivante, poncer finement la surface (grain approx. 240), particulièrement sur les bois sensibles au gonflement, rugueux, en cas d'inclusion de poussières et/ou s'il y a des excédents brillants à la surface du matériau. Poncer finement les fibres du bois redressées pour obtenir un support lisse et mat avant d'appliquer le recouvrement suivant.

3. Consommation et conditionnements

Sur du bois de résineux raboté, la consommation est d'environ 0,08 L par m². Sur le bois brut de sciage et les matériaux en particules de bois, déterminer quel sera le surplus de consommation en faisant un essai.

Tailles des pots : 0,25 L / 0,75 L / 2,5 L / 10 L

4. Nettoyage

Nettoyer soigneusement et immédiatement le matériel, les outils et les vêtements avec le Diluant pour standolie BEECK.

5. Stockage

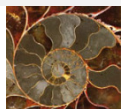
Dans le bidon original hermétiquement fermé, se conserve au minimum pendant 24 mois. Refermer hermétiquement les bidons ouverts. Ne jamais transvaser dans un récipient ne résistant pas aux solvants.

6. Indication de danger, instructions de sécurité et élimination

Consulter la fiche de données de sécurité CE, disponible sur demande.

Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Contient de l'essence d'oranges. Peut produire une réaction allergique. Les chiffons, papiers et autres matériaux absorbants qui sont imprégnés peuvent présenter un risque d'inflammation ; les stocker et les éliminer dans un récipient fermé et ininflammable.

Indications de danger : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Huile d'imprégnation BEECK

Instructions de sécurité : Tenir hors de portée des enfants. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter le rejet dans l'environnement. Eliminer les résidus et les récipients vides conformément aux prescriptions légales.

- Code de déchets CED : 080112

7. Déclaration

Par ces informations techniques, nous apportons nos conseils, basés sur nos connaissances et notre expérience pratique. Toutes les consignes sont données sans engagement et ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Vérifier les teintes avant la mise en œuvre. Au moment de la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE dans leur dernière édition font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.